

BULLETIN MUNICIPAL-

ÉDITION DE JUIN 2025



Val-Alain

DANS CETTE ÉDITION:

MOT DU MAIRE.....	2-3
RÉSUMÉ DU CONSEIL.....	3-4
MESSAGES DE LA MUNICIPALITÉ.....	5 à 11
MESSAGES ORGANISMES ET MRC.....	12 à 15
CALENDRIER JUIN ET JUILLET 2025	16

COLLECTE DES GROS REBUTS

Pour vos gros rebuts, contactez Recyc-Lav, au 1 418 881-0084.
Consulter la section Gestion des matières résiduelles de notre site
Web pour plus d'informations!

MOT DU MAIRE

En ce beau mois de juin, il me fait plaisir de vous faire le compte rendu du dernier mois.

Le 12 mai dernier avait lieu une réunion extraordinaire, principalement pour lancer le début des travaux du l'Espace citoyen, et procéder à l'achat du camion autopompe, que nous avions comme courtoisie depuis l'accident.

En lien avec l'achat du camion incendie, rappelons-nous que le règlement des assurances à la suite du sinistre était de 308 377,87\$, et que l'achat du camion est de 333 378\$ avant les taxes applicables. Le conseil avait choisi d'aller en appel d'offres pour avoir une meilleure vue d'ensemble sur le marché des véhicules usagés. Comme la soumission faite par Aéro-Feu correspondait aux attentes du Conseil, il a été décidé de procéder avec cette entreprise.

À la suite de la séance du mois de juin, la 1^{re} partie de 2 du génie civil des travaux entourant l'Espace citoyen a ainsi débuté. Considérant que la partie de l'ingénierie a été coordonnée et terminée par l'entreprise DEMAROY et que nous possédions toutes les données, nous avons décidé de procéder en régie interne pour la suite. Cela signifie donc que nous sommes le seul gestionnaire de la partie des travaux civils entourant le projet, ce qui nous permet d'économiser sur la partie des profits qu'un entrepreneur général aurait habituellement facturé pour être rentable. Pour nous aider sur le terrain, nous avons retenu les services de Rejac et Fils en tant que coordonnateur du projet.

Puisque nous sommes régis par les règles d'appels d'offres, la Municipalité ne peut pas acheter pour plus de 133 800\$ de biens ou de services par fournisseur. L'équipe municipale devra donc suivre de très près les montants autorisés auprès des différents fournisseurs. Soyez assurés que tant que cela est possible, nous favorisons les entreprises locales.

L'entreprise JC7 nous a fourni sa soumission à la suite des modifications apportées au bâtiment. Elle en a aussi profité pour inclure les frais d'hiver, qui ne l'étaient pas à l'origine. Les récentes négociations des conventions collectives du secteur de la construction ne figuraient pas non plus dans la tarification d'origine, de même que l'obligation de se prévaloir d'un système de traitement d'eau.

Lorsque la phase 1 du génie civil sera terminée, l'équipe municipale enclenchera l'implantation du parc pour aînés, qui découle d'une subvention reçue de 100 000\$ dans le cadre du Programme infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) pour l'achat de modules et leur installation. Après la finalisation du bâtiment de l'Espace citoyen débutera également la construction du gazebo près du parc qui, quant à lui, est en lien avec une subvention de 40 282\$ dans le cadre du programme d'Aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité.

Une chose est certaine, l'équipe municipale ne chômera pas cet été. Pour une question de sécurité, vous comprendrez certainement qu'il est déconseillé de se rendre sur le site de construc-

tion. Les modules de jeux pour enfants ont d'ailleurs été retirés afin de permettre la construction en toute sécurité.

Lors de la séance extraordinaire du 3 juin dernier, nous avons procédé à l'arrimage avec la firme comptable RDL, afin d'effectuer le dépôt des états financiers de la municipalité pour 2024. La municipalité a eu des revenus de 2 758 637\$ et des dépenses de 2 611 934\$. Elle enregistre un surplus de 823 803\$, dû au règlement d'assurances du camion incendie de 308 377,87 \$ et de la vente des équipements de déneigement pour un montant de 265 500\$. Le réel surplus, lié à de plus grands revenus et une diminution des dépenses, est de 249 925,13\$ pour l'exercice financier de 2024.

En terminant, je remercie les membres du conseil municipal ainsi que les employés municipaux qui contribuent à l'évolution de notre belle Municipalité. Il est vrai que seul nous allons plus vite, mais ensemble nous allons plus loin! Sans le conseil, sans l'équipe municipal et sans vous, chers citoyens, Val-Alain ne serait pas la Municipalité qu'elle est aujourd'hui. C'est pour cette raison que nous demeurons convaincus que le développement de notre communauté passe entre autres par la construction d'un édifice comme celui de l'Espace citoyen. Ce bâtiment reflètera non seulement l'image de Val-Alain mais également la capacité de payer de tous les citoyens!

Je vous souhaite une belle saison estivale!

**Daniel Turcotte
Maire de Val-Alain**



SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2025

- Le conseil municipal accepte le nouveau montant émis par l'entreprise Construction JC-7 pour la construction de l'Espace citoyen. La nouvelle soumission inclut les frais d'hiver.
- Le conseil municipal autorise le début des travaux en lien avec la construction de l'Espace citoyen. La municipalité demeure l'unique gestionnaire du projet sous la supervision de la direction générale en collaboration avec monsieur Donald Croteau, de Rejac et fils pour la portion des travaux civils.
- Le conseil municipal autorise l'embauche d'Ariane Lacasse, Rosalie Thibeault, Sophia Bonneau et Félicia Labonté à l'animation du terrain de jeux et de Sabrina Cloutier comme accompagnatrice.
- Le conseil municipal donne un avis favorable relativement à la demande déposée à la CPTAQ visant à renouveler l'autorisation émise de manière à autoriser une utilisation pour l'exploitation sablière sur les lots 5 992 939 et 5 992 950.
- Le conseil municipal autorise l'acquisition d'un véhicule de lutte contre l'incendie, à la suite de l'accident survenu avec l'ancien véhicule en 2024.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2025

- Le conseil municipal autorise les modifications nécessaires quant à la numérotation des immeubles et de mettre en place un plan de communication pour accompagner les citoyens qui seront touchés par ces changements.
- Le conseil municipal procède à l'embauche de madame Nadia Tremblay, qui travaillera à l'occasion au service de garde municipal.
- Le conseil municipal autorise l'ajout d'une clause de sécurité d'emploi au présent contrat des employés permanents de bureau et de voirie.
- Le conseil municipal confirme la fin du mandat à l'entreprise Demaroy inc. à la Municipalité et acquitte les factures finales de cette entreprise pour le projet de l'Espace citoyen et le projet du parc pour les aînés.
- Le conseil municipal autorise les achats nécessaires jusqu'à concurrence du seuil d'appel d'offres public autorisé par le MAMH auprès des entreprises conseillées par le responsable du chantier des travaux civils.
- Le conseil municipal octroie le contrat de la réfection des ponceaux du 5^e rang et de la rue du Chêne.
- Le conseil municipal autorise de publier via les réseaux sociaux la vente de l'ancien tracteur à gazon sous forme de « vente aux enchères ».
- Le conseil municipal autorise la constitution d'un comité de démolition qui sera formé des conseillers suivants : Pauline Dubois, Julie Duhaime et Camil Samson.
- Le conseil municipal nomme madame Françoise Trépanier au poste de membre du Comité consultatif d'urbanisme.
- Un avis de motion est donné pour le projet de règlement 264-2025, pour modifier le Règlement concernant les permis et certificats no 207-2021.
- Le projet du règlement #264-2025 modifiant le règlement concernant les permis et certificats #207-2021 est adopté en lien avec l'implantation des éoliennes commerciales.
- Un avis de motion est donné pour le projet de règlement 265-2025, pour modifier le Règlement de zonage #204-2021.
- Le projet du règlement #265-2025 modifiant le règlement de zonage #204-2021 pour implantation éoliennes commerciales est adopté.
- Le règlement #262-2025 modifiant le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) est adopté.
- Le règlement #263-2025 modifiant le règlement 182-2019 sur la tarification des permis et certificats est adopté.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 JUIN 2025

- Le conseil municipal accueille réception des états financiers 2024 et de la lettre les accompagnant remis par la firme comptable Groupe RDL Thetford/Plessis inc.

Vous désirez vous présenter aux prochaines élections municipales?
Vous vous demandez en quoi consiste le rôle d'un élu?

Une formation gratuite sera offerte à tous les citoyens et particulièrement à ceux qui désirent déposer leur candidature aux prochaines élections municipales! Cette formation sera donnée par un professionnel qui travaille conjointement avec différentes municipalités.

Nous vous attendons en grand nombre!

8 JUILLET, À 19H | À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE 418 744-3222 info@val-alain.com

Le monde municipal : un environnement stimulant qui permet de contribuer positivement au bien-être de toute une communauté!



SERVICE DE GARDE SCOLAIRE 2025-2026

Le service de garde municipal sera ouvert pour l'année scolaire 2025-2026, et ce, dès le jeudi 28 août 2025.

Il est temps de procéder à l'inscription de votre/vos enfants.

Vous trouverez les formulaires d'inscription sur le site web de la municipalité au
<http://www.val-alain.com/service-de-garde/>.

Si vous désirez en obtenir une copie papier, veuillez nous contacter au
418 744-3222, poste 0.

Des frais de 25\$ s'appliqueront pour les inscriptions faites après le 15 août 2025.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :
418 744-3222 | info@val-alain.com



MUNICIPALITÉ EN ACTION!



Fête de
la pêche



Rencontre
d'équipe avec les
pompiers



Début des travaux civils à l'Espace citoyen

**Val-Alain**

Recherche de 2 citoyens



Comité consultatif d'urbanisme

La Municipalité de Val-Alain est à la recherche de deux (2) citoyens afin de siéger sur son comité consultatif d'urbanisme (CCU). Si vous habitez sur le territoire de la Municipalité et vous avez de l'intérêt pour l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'architecture et le patrimoine, joignez-vous au CCU!

Il s'agit d'une occasion de vous impliquer dans votre communauté, de contribuer à la mise en valeur de votre milieu de vie et de participer à son évolution. Composé d'élu(e)s et résident(e)s, le CCU fournit des recommandations au conseil municipal sur des questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

La durée du mandat est de deux ans avec possibilité de renouvellement. Les assemblées sont planifiées de façon ponctuelle selon les demandes reçues.

Rémunération de 50\$ par membre par réunion

Les critères d'admissibilité sont :

- Être résident(e) de Val-Alain;
- Être disponible en soirée la semaine;
- Avoir une bonne connaissance du territoire;
- Avoir accès à un ordinateur et une adresse courriel

Les aptitudes recherchées sont :

- Sens critique et capacité d'analyse;
- Esprit collaboratif et capacité à communiquer ses opinions;
- Sens éthique et intégrité.

Pour déposer votre candidature, veuillez envoyer les informations suivantes à Madame Sabrina Daigle, responsable de l'urbanisme par courriel à inspecteur@val-alain.com avant le 1er juin 2025 :

- Prénom, nom et informations générales (numéro de téléphone et adresse courriel);
- En quelques lignes, la raison pour laquelle vous voulez vous impliquer dans le CCU.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter!



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

16 JUIN 2025 À 19H00

PROJETS DE RÈGLEMENT 264-2025 ET 265-2025

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENT 264-2025 ET 265-2025

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2025, le conseil municipal a adopté le premier projet des règlements numéro 264-2025 et 265-2025, qui consiste à modifier le règlement 207-2021 concernant les permis et certificats ainsi que le règlement de zonage 204-2021 en lien avec l'implantation des éoliennes commerciales.

Ces deux règlements ont pour objet de permettre l'autorisation par le Conseil de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé, portant le titre de « *Intégration et bonification des dispositions relatives aux éoliennes commerciales* » que la MRC de Lotbinière a adopté via le règlement #359-2024 le 12 février 2025 et qui est entré en vigueur le 17 avril 2025. Ces règlements sont nécessaires pour tenir compte de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé et qu'il s'agit, en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), d'un « Règlement de concordance ».

Ces projets de règlement, conformément à la loi, font l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue le 16 juin 2025 à 19h00, au centre municipal situé au 1245, 2^e Rang, Val-Alain.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire suppléant ou une personne désignée par celui-ci expliquera les projets de règlement 264-2025 et 265-2025, c'est-à-dire les caractéristiques du projet et les conditions applicables à ceux-ci.

Ces projets de règlement ne contiennent aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement peuvent être consulté au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau, à compter de ce jour.

Donné à Val-Alain, ce 3 juin 2025

ÉMILIE MARCOUX-MATHIEU

Directrice générale et greffière-trésorière



La Municipalité offrira aux jeunes citoyens la possibilité de suivre les cours suivants directement à Val-Alain:

-Prêts à rester seuls au coût de 60\$

<https://atelierrcr.com/formations/pret-a-rester-seul/>

-Gardiens avertis au coût de 65\$

<https://atelierrcr.com/formations/gardiens-avertis/>

Il doit y avoir un minimum de 12 inscriptions pour que les cours soient donnés.

Les citoyens sont invités à manifester leur intérêt au loisirs@val-alain.com ou au 418-655-7781.



INFORMATION IMPORTANTE - COLLECTE GROS REBUTS

Lorsque vous avez des gros rebuts à vous départir il est important de contacter la compagnie RecycLav pour les informer. À la municipalité de Val-Alain, il n'y a pas de collecte périodique pour les "grosses vidanges".

De plus, il est important d'apporter vos gros rebuts aux abords du chemin seulement une fois que la compagnie est avisée.

Vous devez les contacter au 418 881-0084

Pour plus d'informations, consultez le: <https://www.val-alain.com/gestion-des-matières-residuelles/>



Samedi 21 juin 2025 aura lieu
une soirée au centre des Loisirs
de VAL ALAIN dès 16h00
musique d'ambiance
BBQ sur place avec hot-dogs..
Avec OLD TIMERS BAND (19h00)
musique pour tout les goûts!
coût: 10\$ par personne
enfants 12 et moins gratuit
Amenez vos amis(es)
votre pique-nique
vos chaises
vos consommations

En Canettes seulement!!!



OLD TIMERS BAND
Rétro-Country
Blues
Classic-Rock
Québecois



Dynamique santé 50+

Une séance entre 45 à 55 minutes qui combine exercices cardiovasculaires, renforcement musculaire, équilibre, souplesse et relaxation pour améliorer la forme physique et le bien-être des 50 ans et plus.

Accessible et motivant, il permet de bouger en toute sécurité tout en favorisant l'énergie et la vitalité au quotidien.

**LES MARDIS
8-15 JUILLET
5-12-19-26 AOÛT**

**Gazebo sur la rue
principale, en face
de la rue Croteau
à Val-Alain
Dès 13h30**

Pour information:
Samantha Dostie,
Conseillère VIACTIVE
418-728-4825 #101
viactive@cpalotbiniere.com





BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

SAISON ESTIVALE ET AUTOMNALE

GLANAGE

Récolter des fruits et légumes tombés au sol au bénéfice d'organismes en sécurité alimentaire, des producteurs et des cueilleurs, dont les récoltes sont partagées entre eux.

CUEILLETTES

Récolter des fruits et légumes pour l'organisme seulement

**ÇA VOUS INTÉRESSE ?
CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!**

📞 418-728-4201 poste 2

✉️ administration@aidealimentairelotbiniere.org



LA COHABITATION AU SERVICE DES AÎNÉS

- ✓ BESOIN D'UN COUP DE MAIN À LA MAISON ?
- ✓ OFFREZ UNE CHAMBRE À UNE PERSONNE DE CONFIANCE
- ✓ EN ÉCHANGE : PRÉSENCE ET AIDE (PETITS TRAVAUX, ENTRETIEN)
- ✓ RESTEZ CHEZ VOUS PLUS LONGTEMPS, EN BONNE COMPAGNIE !



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

Camille Gagnon

418 728-4825 poste 106 / visites@cpalotbiniere.com



APPEL AUX CITOYENS DE LOTBINIÈRE

ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

AVEZ-VOUS EU DE LA DIFFICULTÉ À Y ACCÉDER DANS LES DERNIERS MOIS ?



Voici des exemples de difficultés d'accès :

- Impossibilité d'avoir un rendez-vous médical dans la MRC
- Délais d'attente
- Pas de retours d'appels
- Refus de services
- Recours aux services privés/payants



**NOUS VOULONS VOUS ENTENDRE,
PARTAGEZ-NOUS VOS TÉMOIGNAGES !**

**NOUS SOUHAITONS DOCUMENTER VOS EXPÉRIENCES
POUR AIDER À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES !**



C'EST PAR ICI



 **OBV** sera présent dans votre municipalité !

  

On ramasse des déchets
et on s'occupe du matériel !

Pourquoi ? Pour vous donner la chance
d'embellir votre environnement!

#StratQcEau
#Moisdeleau
#QcFierPartenaire



Val-Alain

Rendez-vous
31 juillet - rivière du
Chêne (secteur
d'hébertisme)

de 9h30 à 15h30

1er août - rivière du
Chêne (via rang 4)

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Joignez-vous à l'équipe

Offrez aux personnes en fin de vie et à leurs proches un accompagnement par un bénévole de cœur

 Formation Albatros offerte!

Pour information :
581 982-9294

 Présence
LOTBINIÈRE





Juin 2025

Déjà 10 ans de réalisations... et encore des projets à venir !

La 10^e année scolaire tire à sa fin au Campus de Lotbinière, et encore une fois, elle aura été riche en projets et en nouveautés. Le développement se poursuit à plusieurs niveaux et nous sommes loin d'avoir terminé. Nous avons récemment annoncé un partenariat avec la MRC de Lotbinière pour la mise en place de boucles de transport en commun sur le territoire. Ce sera une belle avancée pour faciliter l'accès à notre milieu d'études pour les jeunes de la région. Par ailleurs, l'ouverture de notre pavillon sportif est prévue dès l'automne prochain tout comme la première cohorte de notre programme d'Arts, lettres et communication, option langues. La croissance de notre offre de programmes et l'amélioration de nos infrastructures sont des étapes importantes pour répondre aux besoins grandissants de notre communauté étudiante et bonifier l'expérience collégiale à Lotbinière.

Nous saluons l'engagement des élèves inscrits dans nos six programmes d'études, nos 35 finissantes et finissants, de même que le dévouement du personnel enseignant et de toute l'équipe du Campus. Merci de contribuer activement au développement de l'enseignement collégial dans la région.

Passez un très bel été ! On se retrouve reposés et prêts à accueillir une nouvelle cohorte dès la rentrée 2025... et pour plusieurs prochaines rentrées à venir !





JUIN ET JUILLET 2025



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
15	16 CONSULTATION PUBLIQUE ÉOLIENNES -19h	17 	18		19 	20  	21 OLD TIMERS BAND CHALET DES LOISIRS
22	23	24 BUREAU FERMÉ FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 	25	26	27  	28	
29	30 BUREAU FERMÉ FÊTE DU CANADA	1ER JUILLET 	2	3	4  	5	
6	7 CONSEIL MUNICIPAL 19H30	8  Dynamique santé 50+ 	9	10	11  	12	
13	14	15  Dynamique santé 50+ 	16	17	18  	19	